

de l'enfant avec de l'eau de *Roses Bénites*. Après quelques jours, l'enfant était guérie et elle jouissait pleinement du sens de l'ouïe. La guérison est complète et se continue : Dame HERCULE BÉLIVEAU.

ST-NARCISSE, 2 février.—Atteinte d'un mal d'yeux depuis trois ans qui menaçait de me faire perdre la vue, et ayant essayé en vain plusieurs remèdes, j'eus recours à N. D. du T. S. Rosaire. Je commençai une Neuvaine en son honneur, et je fis usage de *Roses Bénites*. Depuis ce temps, mes yeux sont parfaitement guéris : ma vue est aussi bonne qu'elle était auparavant : A. BONENFANT.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 19 février 1895.—Auérant des Annales.—Monsieur le Curé,—Je me permetts de vous adresser quelques notes sur certaines guérisons obtenues à ma connaissance par la puissante Protection de N. D. du Rosaire et l'usage des *Roses Bénites*, en vous priant d'en donner connaissance aux pieux Lecteurs de vos Annales, en la forme que vous trouverez convenable. C'est une dette de reconnaissance envers notre Bonne Mère qu'il me tarde d'acquitter.

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, j'ai l'honneur d'être, monsieur le Curé, votre très humble serviteur : F. C. GAGNON, Ptre :

1. Dans la Congrégation des Dominicaines de l'Enfant Jésus, une jeune Novice souffrait depuis plusieurs mois de mauvaise digestion. Elle était devenue très faible, malgré les soins intelligents du médecin. On prit le parti d'abandonner tout traite-